

8930083 07

PREMIER MINISTRE

SERVICE DE PRESSE

INTERVENTION DE M. Michel ROCARD

CHATHAM HOUSE - 8 février 1989

LA GRANDE-BRETAGNE ET LA FRANCE DANS L'EUROPE

L'Europe dans laquelle nous vivons aujourd'hui a été forgée par les nations qui depuis des siècles y ont projeté leurs conflits, leurs ambitions, leurs espoirs. Parmi toutes ces nations, la Grande-Bretagne et la France sont au premier rang des artisans du destin européen.

Les origines de nos deux Etats ont été marquées par leurs mariages et leurs luttes. Il fut un temps où la souveraineté britannique s'étendait à certaines de nos provinces, il fut un temps où les Ecossais étaient aussi sujets français... La Grande-Bretagne et la France ont joué un rôle déterminant dans la formation des équilibres européens du XIXème siècle. Et sans leur alliance durant les deux guerres mondiales, qui peut dire quel serait aujourd'hui le visage de l'Europe ?

Nos deux pays ont également été les pionniers de la grande aventure européenne qui a bouleversé l'histoire du genre humain : par l'émigration, dont naquit l'Amérique moderne, par l'expansion coloniale, par le commerce maritime. Souvent rivaux, ils ont pourtant, conjointement, porté la marque de l'Europe, et fondé sa responsabilité, aux quatre coins du globe.

Aujourd'hui, après trente ans de profondes mutations, l'émergence des deux Grands, la vague des indépendances, la redistribution des centres de production et des courants d'échanges, Britanniques et Français savent nuancer cet orgueil, dont ils ont l'habitude plaisante de se faire mutuellement reproche.

Mais ils ont gardé des motifs de fierté qui les rapprochent :

- le sens de l'indépendance nationale : la Grande-Bretagne et la France disposent seules, en Europe, d'une force de dissuasion propre, et personne ne doute de leur volonté de défendre leurs intérêts, à l'intérieur ou à l'extérieur de leurs frontières ;

- le sens de la responsabilité internationale : ne sont-elles pas membres permanents du Conseil de Sécurité, et associées aux principaux processus diplomatiques dans le monde ?

- la passion de la démocratie, qu'elles ont fondé sur des philosophies politiques un peu différentes, mais pour parvenir à des formes achevées qui ont servi de références universelles ;

- le goût de l'excellence, dans la science, la pensée, les arts.

Rapprochées par ces valeurs communes, la Grande-Bretagne et la France n'ont-elles pas pour devoir, pour responsabilité, d'entreprendre davantage ensemble ?

Nous sommes, vous et nous, dans l'Europe ; cette appartenance qui nous est dictée par les faits, nous l'avons transformée en un choix irréversible, en donnant à la Communauté Européenne, à travers l'Acte Unique, les moyens de devenir un "espace sans frontières internes, où la libre circulation des marchandises, des personnes, des services et des capitaux est assurée", et où toutes les forces se conjuguent au service du dynamisme économique et social.

Cela veut-il dire que la construction européenne est une fin en soi ? Nous conduit-elle à l'hégémonie tatillonne d'une bureaucratie supranationale ? C'est en Grande-Bretagne que ces questions sont soulevées avec le plus de passion, et je voudrais dire d'emblée qu'elles ne me paraissent pas illégitimes. Le Général de Gaulle, en son temps, n'avait-il pas rappelé que si l'Europe se construit, ce ne peut être que par la volonté des nations qui la composent ?

Mais aujourd'hui, il faut bien définir les termes du véritable débat. Si je suis personnellement, et la grande majorité des Français partage ce sentiment, un Européen convaincu, ce n'est pas par goût pour une réglementation uniforme, ni pour un super-Etat, mais parce que seule l'Europe peut donner à nos pays la possibilité de préserver leur personnalité, leur place, leur rôle dans le monde, et leur donner une capacité d'action à la mesure des problèmes mondiaux. Je suis sûr que Britanniques et Français peuvent se rejoindre dans cette ambition commune.

ENSEMBLE DANS L'EUROPE, MAIS POUR QUOI FAIRE ?

Telle est donc la question à laquelle je vais essayer de répondre.

I - L'EUROPE, POUR RELEVER LE DEFI ECONOMIQUE :

L'Europe, c'est d'abord pour nous le moyen de relever le défi économique mondial, de "rester dans la course", de préserver le modèle de civilisation que nos pays ont développé.

Lors du Sommet de Rhodes, le Président de la République française a marqué la nécessité de forcer l'allure pour respecter les objectifs fixés par le Livre Blanc, et son souci de voir respecter l'équilibre entre les différents volets de la construction européenne. Ces orientations ont été approuvées par le Conseil Européen.

Pour réaliser le marché unique, il faut d'abord supprimer toutes les entraves à la libre circulation, permettre les investissements de taille critique. La volonté de la France est bien de faire de l'Europe un outil de libération des initiatives, et la Grande-Bretagne se réclame sans réticence de l'Europe dès lors qu'il s'agit d'ouvrir les marchés. Elle sait d'ailleurs s'y préparer, à travers le rôle de la City, la puissance de ses compagnies d'assurance, de ses services.

Sur le plan bilatéral, nos deux pays contribuent à ce mouvement : en 1988, les exportations britanniques vers la France ont progressé de 7,5 %, et les exportations françaises de 13 % ; le partenariat industriel s'est développé ; les OPA, les investissements croisés, opérés par les grandes firmes des deux côtés de la Manche, se sont multipliés.

Mais l'Europe ne peut se construire efficacement sur la base d'une approche doctrinale de l'économie, qui reposerait purement, par exemple, sur la théorie du libre-échange et sur l'approche monétariste. On ne peut transposer à l'échelle de l'Europe le modèle d'un seul pays, même s'il s'autorise de performances nationales. C'est pourquoi nos différences doctrinales ne doivent en aucun cas obscurcir la définition de nos objectifs communs, et le choix des meilleures méthodes pour y parvenir.

L'Europe est riche de la diversité des expériences économiques des pays qui la composent, spécialement de la Grande-Bretagne et de la France, qui sont largement à l'origine de la pensée économique, depuis son émergence au XVIIIème siècle. Sans doute nos réflexions n'ont-elles pas toujours été en phase. Lorsque KEYNES a développé ses théories, il s'est trouvé en France quelques critiques pour y voir le danger d'une paralysie étatique.

Aujourd'hui, à l'échelle de l'Europe, une fonction de régulation est indispensable, pour prendre des décisions à long terme, maintenir un minimum de cohérence dans les politiques économiques, libérer l'initiative sans multiplier les distortions dans la concurrence, assurer le progrès social malgré la course à la compétitivité, soutenir l'innovation technologique.

Ces exigences se reflètent dans la cohérence de l'Acte Unique. Les chefs d'Etat réunis à Rhodes en décembre dernier en ont tiré trois conclusions que je voudrais rappeler :

- il n'y aura pas de véritable marché intérieur si toutes ses composantes ne progressent pas au même rythme. Le Conseil Européen a noté que certains domaines avaient pris du retard, comme les transports, l'énergie, les contrôles phytosanitaires et vétérinaires ainsi que la libre circulation des personnes ;

- l'harmonisation nécessaire de certains secteurs ne doit pas passer par une dérégulation aveugle, mais par des règles du jeu concertées et des efforts partagés par les Etats-membres.

Une logique économique et industrielle doit s'ajouter au principe de la concurrence, comme on le voit dans le contrôle communautaire des concentrations ou la libéralisation des services de télécommunication ;

- enfin, la réalisation du marché intérieur suppose l'approfondissement parallèle des politiques communes.

En matière monétaire, qui ne voit que la libre circulation des capitaux risque de soumettre le SME à des tensions d'une ampleur inconnue jusqu'ici et qu'il est nécessaire de lui assurer un fonctionnement plus solidaire ? Il est difficile de concevoir un marché véritablement unifié sans monnaie commune. Même si cet objectif n'est pas réalisable à l'horizon 1993, il importe de développer une dynamique vers l'union monétaire.

En matière sociale, une attention extrême doit être portée aux conséquences de la réalisation du marché unique. Nous touchons là au tissu vivant de nos sociétés ; leur équilibre, leur cohésion reposent sur un ensemble de droits, de protections, de procédures de concertation, souvent issus de luttes historiques. L'effort demandé à tous ceux qui produisent, pour rendre nos économies plus compétitives, doit avoir pour légitime contrepartie une meilleure organisation de la solidarité collective. Préserver les droits fondamentaux sur lesquels repose le modèle social européen, agir pour l'emploi, manifester une solidarité active envers les plus défavorisés et les chômeurs, sont des choix indispensables si l'on veut que l'Europe reste synonyme de progrès, et que les travailleurs s'associent à sa construction. C'est le sens de la relance du dialogue social au niveau européen, à laquelle Jacques DELORS vient encore de se consacrer avec succès.

En matière scientifique, mais aussi en matière culturelle, une approche multilatérale et volontariste s'avère nécessaire. L'Europe doit maintenir un niveau d'innovation technologique de pointe, sans lequel, on le sait, elle perdrait progressivement la maîtrise d'un nombre croissant de secteurs de production au profit des Etats-Unis et du Japon. Je me réjouis que des entreprises britanniques et françaises soient engagées ensemble dans EUREKA sur une trentaine de projets représentant un investissement de plus d'un milliard d'Ecus.

Il en va de même si l'Europe veut sauvegarder une capacité d'expression et de création originale, dans un univers de communication qui tend à l'uniformité. C'est le sort de notre identité culturelle qui est en jeu, ou plutôt des apports qui la composent, car là aussi l'Europe est riche de sa diversité, une diversité qui le cède de plus en plus à la logique transnationale du marché de l'image.

A l'initiative de François MITTERRAND, l'élaboration d'un programme dit "Eurèka audiovisuel" a été lancée, et c'est un domaine où la Grande-Bretagne s'illustre par un savoir-faire dont nous pouvons tirer beaucoup d'enseignements. L'année dernière, c'est à Brighton que les industriels se sont réunis pour la première grande manifestation de promotion du procédé européen de télévision à haute définition. Ce pari technologique et commercial en appelle un autre, celui de la production des programmes.

Le projet d'"Eurèka audiovisuel", dans la mesure où il combine la recherche d'un environnement juridique destiné à assurer la libre circulation des produits audiovisuels, le regroupement d'entreprises avec le soutien de la Communauté et des Etats-membres pour assurer le succès de la filière technologique européenne, et la mobilisation de tous les professionnels pour favoriser la production et la diffusion de programmes européens, me paraît, dans ses méthodes, exemplaire de la démarche que nous devons privilégier.

Cette volonté de réaliser l'Acte Unique, pris comme un tout cohérent, la France entend en effet la mettre en oeuvre de façon pragmatique. Nos pays offrent tant de contrastes et de variantes que l'uniformisation peut s'avérer l'ennemi de l'harmonisation.

Une fois assurée l'unité du marché comme principe fondamental, il faut respecter la diversité des pays-membres, reconnaître et harmoniser entre elles des formes d'organisation multiples. La France soutient par exemple ce qu'on nomme en langage technique la "nouvelle approche" en matière de normes.

Ce pragmatisme sera d'autant plus nécessaire qu'en matière d'harmonisation, vont s'ouvrir des dossiers importants et difficiles. C'est le cas par exemple de la fiscalité de l'épargne à l'occasion de la libération des mouvements de capitaux. La France ne peut accepter que la Communauté devienne un immense archipel des Bahamas où la concurrence s'organiserait entre nos pays sur la base du moins-disant fiscal. C'est également le cas pour la TVA, où les efforts budgétaires demandés aux uns doivent être compensés par des sacrifices consentis chez les autres. Mais cette harmonisation dépend du degré de volatilité et d'élasticité de la demande, et n'est pas nécessaire au même degré pour tous les produits.

De même dans la mise en oeuvre de l'Europe sociale, la démarche pragmatique nous amènera à tenir compte de la diversité des législations et des pratiques conventionnelles dans certains domaines : à la Communauté de tracer les objectifs et les règles, aux Etats-membres d'en déterminer les modalités. Un principe de subsidiarité peut aussi orienter l'action communautaire, en indiquant les domaines où elle doit compléter l'action des Etats. Beaucoup d'avancées, de plus, sont opérées par les entreprises elles-mêmes, et les Gouvernements doivent en tenir compte, tout en fixant les règles du jeu. Certaines réformes, enfin, nous conduisent à adapter les politiques communes sans renier les principes qui les fondent : c'est le cas pour la Politique Agricole Commune, dont les mécanismes ont été rapprochés des exigences du marché, dans le cadre des objectifs fixés par le Traité.

En se dotant de tous ces instruments, n'oublions pas, enfin, que l'Europe doit se soucier d'aménager ses rapports économiques avec le reste du monde. Là aussi, la Grande-Bretagne et la France peuvent se rejoindre sur les mêmes objectifs. Leurs intérêts peuvent se rejoindre, par exemple sur la propriété intellectuelle et les services, qui sont les "nouveaux sujets" des conversations internationales, ou s'écarter à court terme, par exemple en matière agricole, mais il s'agit bien de la même conception ultime.

L'Europe ne saurait être protectionniste, mais elle est en droit d'attendre une certaine réciprocité de la part des grands ensembles économiques qui sont ses partenaires. Il faudra pour cela éviter la dramatisation des tensions actuelles, et briser la surenchère en s'appuyant sur des comparaisons équitables entre ce qui se passe chez nous et ce qui se passe ailleurs.

Qui dit pragmatique dit nécessairement progressif. C'est pourquoi, même si beaucoup de chemin reste à parcourir, l'essentiel à mes yeux est que le Traité lui-même, et l'Acte Unique, concrétisant une profonde volonté politique, nous indiquent les objectifs à atteindre, c'est-à-dire une Europe au service des hommes, assurant à ses habitants plus de prospérité, plus de sécurité, plus de responsabilité, avec ce "supplément d'âme" dont parle Jacques DELORS lorsqu'il évoque l'Europe de la culture et l'Europe des citoyens.

II. L'EUROPE, POUR ETRE PLUS INDEPENDANTS :

Lorsque la Grande-Bretagne et la France ont dû, après la guerre, redéfinir leur place dans les relations internationales, toutes deux ont choisi d'y répondre en se dotant de l'arme nucléaire. En dépit ou à cause de cette ambition semblable, nos choix doctrinaux et nos politiques nucléaires ont été cependant différents.

La tourmente stratégique soulevée par la question des euromissiles a rapproché nos préoccupations : une solidarité enfouie est réapparue. Toutes deux puissances nucléaires, la France et la Grande-Bretagne ne l'étaient pas seulement pour leur ambition nationale, elles l'étaient aussi au nom d'intérêts de sécurité communs à l'Europe.

C'est cette solidarité qui a permis que depuis quelques années les relations stratégiques entre Paris et Londres progressent, que s'intensifient nos contacts, que des accords de coopération puissent être signés.

Aujourd'hui, pourquoi le cacher, une certaine stagnation semble se produire, provoquant à la fois déceptions et impatience. Or l'importance des défis communs, et surtout les valeurs que nous partageons, dans ce domaine de la sécurité, et qui nous rapprochent singulièrement parmi les pays européens, doivent nous conduire à faire des relations franco-britanniques l'un des maillons les plus étroits de la solidarité européenne en la matière. Ces valeurs communes, elles tiennent avant tout à la contribution spécifique des forces nucléaires indépendantes françaises et britanniques à la sécurité de l'Europe.

Le contexte stratégique actuel, en Europe, est marqué par des changements récents. L'Union Soviétique s'est engagée depuis quelques années dans la voie d'une nouvelle politique, plus ouverte au dialogue international. Cette ouverture reste peut-être à la merci d'une crise intérieure, mais souhaitons que la liberté gagne suffisamment de terrain à l'Est pour que l'accumulation des armes ne serve plus d'alibi à un Etat en faillite.

Aujourd'hui cependant, en dépit des premiers signes d'une volonté de désarmement indiscutable dans le camp soviétique, nous sommes loin de la suffisance raisonnable ou de la posture défensive dont il se réclame.

La France et la Grande-Bretagne ont la commune responsabilité de ne pas laisser oublier que le désarmement sans dialogue politique est une illusion, et qu'il ne peut signifier l'oubli de la division de l'Europe.

Or, si nous voulons le désarmement, qui jamais autant qu'aujourd'hui n'a semblé porteur d'avenir, nous savons qu'il ne réussira que s'il est au service d'une politique plus globale. Soyons prudents de crainte que le désarmement, après nous avoir rassemblés en Europe, ne nous oppose les uns aux autres faute d'une idée commune de l'Europe que nous voulons.

Là encore, une coopération franco-britannique accrue me semble indispensable : pour mieux discerner les véritables enjeux du désarmement d'abord ; pour éviter qu'il ne devienne la face cachée de la dénucléarisation ensuite.

A cet égard, une réflexion commune plus intense devrait s'attacher à préciser notre politique à l'égard du nucléaire.

Pourquoi un accord américano-soviétique START ne rendra-t-il pas moins nécessaires les armements nucléaires de la Grande-Bretagne et de la France ? Comment définir ce qu'est la suffisance nucléaire ? Comment concilier désarmement et adaptation technologique ?

Voilà certaines des questions essentielles auxquelles nous devons répondre ensemble, si nous voulons que sécurité et désarmement forment une politique d'avenir pour nos pays et pour l'Europe. Sans cela, nous risquons d'avoir à choisir entre le repli crispé sur des politiques nostalgiques, ou l'acceptation de choix auxquels nous ne croyons pas.

Notre coopération stratégique doit aussi prendre en compte nos contraintes économiques et industrielles. La sécurité est une exigence impérative, mais nos Gouvernements doivent être prudents dans leurs engagements budgétaires. Or les programmes d'armement en Europe sont souvent redondants. La coopération s'impose donc. Le Groupement Européen Indépendant de Programmes s'en préoccupe. La Grande-Bretagne et la France ont signé des accords prometteurs, instituant dans certains cas des achats croisés et des appels d'offre ouverts. Je souhaite que cela puisse se développer.

Mais au-delà de coopérations ponctuelles dictées par un intérêt réciproque, comment faire progresser les relations franco-britanniques en matière de sécurité ? Dans ce domaine et pour être plus direct encore, l'axe Paris-Londres a-t-il un sens politique aujourd'hui en Europe ?

Je pense que oui, dans la mesure où nous pouvons tomber d'accord sur trois grands principes :

- en premier lieu, la sécurité de l'Europe dépend de tous. Elle ne passe pas seulement par les relations privilégiées qui unissent certains pays : je songe bien sûr aux relations franco-allemandes. Elles sont assurément essentielles à l'Europe future, mais ne constitueront pas à elles seules l'avenir de l'Europe ;

- le deuxième principe consiste à savoir combiner l'exigence de sécurité et le désarmement. Cela s'applique non seulement aux négociations stratégiques, mais aussi aux futures négociations sur les armes conventionnelles : le "compromis britannique" qui fonde la position de l'Alliance correspond bien à l'idée française, qu'à côté de la diminution des armes, la définition des critères de la stabilité est d'une importance majeure ;

- le troisième principe est que les forces classiques et nucléaires sont nécessaires, ensemble, à la sécurité de l'Europe. Les puissances nucléaires indépendantes que sont la France et la Grande-Bretagne ont un rôle spécifique à jouer, et des responsabilités accrues depuis la signature du Traité de Washington sur les Forces Nucléaires Intermédiaires.

Ces responsabilités, la France entend les assumer, en faisant toujours de ses forces nucléaires pré-stratégiques et stratégiques, qui forment un tout, le cœur de sa politique de défense. La Grande-Bretagne, de son côté, dispose de forces stratégiques indépendantes, et conçoit désormais la nécessité d'options "sous-stratégiques".

Je n'ignore pas que la Grande-Bretagne est présente dans les organes militaires intégrés de l'Alliance, alors que la France n'y est pas. Cela n'empêche pas la France d'adopter une attitude de solidarité sans faille à l'égard de ses Alliés, ni la Grande-Bretagne de se réserver le droit à une politique nucléaire strictement nationale au sein de l'Alliance. La question posée n'est pas celle des choix politiques fondamentaux que nous avons faits les uns et les autres. Qui les contesterait ? Aujourd'hui, la véritable question est la suivante : comment la solidarité de l'Alliance peut-elle s'exprimer ? Je crois que la réponse, dans le contexte actuel, passe par des coopérations spécifiques, définies au cas par cas, de façon pragmatique.

C'est ainsi que j'accorde pour ma part un intérêt particulier à l'Union de l'Europe Occidentale. Ses nouveaux pays membres partagent une même vision, mesurée, de la sécurité de l'Europe à moyen terme. C'est ainsi que lors de la session Européenne de l'Institut des Hautes Etudes de la Défense Nationale, j'ai notamment faite deux propositions que je voudrais rappeler :

- la création d'un Institut Européen des Hautes Etudes de Sécurité rattaché à l'UEO. Il nous faut en effet favoriser la diffusion d'un esprit de défense commun, sensibiliser les opinions publiques à la notion de sécurité commune européenne, pour que puisse se constituer une véritable culture stratégique européenne ;

- la création d'un Centre Européen de la Transparence, qui, sans interférer avec les processus de négociation en cours, aurait pour mission de diminuer la part de secret et d'opacité qui trop souvent entoure nos données, nos concepts, nos programmes.

Le gouvernement français réfléchit activement à la manière dont ensemble nous pourrions avancer dans cette voie.

III. L'EUROPE, POUR ALLER AU-DEJA DES DOUZE :

Une Europe plus forte économiquement et davantage responsable de sa propre sécurité, sera une Europe maîtresse de son propre destin, et loin de l'inciter à se replier sur elle-même, cette force nouvelle l'aidera à poursuivre la démarche d'ouverture qui correspond à sa vocation profonde.

Cela est d'abord vrai, bien évidemment, pour les pays d'Europe occidentale qui ne font pas partie de la CEE, et notamment nos voisins de l'AELE, avec lesquels nous avons presque tout en commun, et qui, tout en souhaitant préserver leur identité, recherchent une association toujours plus étroite avec les Douze. Je sais que la Grande-Bretagne, qui ne réalise avec les pays de la CEE qu'un peu plus de la moitié de ses échanges, sera un partenaire résolu de cette ouverture.

Cela devra se vérifier aussi avec les pays d'Europe de l'Est. Un long processus s'est engagé dans l'"autre Europe" ; s'il est peut-être fragile, il contient le principe d'un bouleversement profond. La Grande-Bretagne, la France, la République Fédérale d'Allemagne, ont à cet égard des responsabilités particulières, même si tous les Européens sans exception doivent se sentir concernés. Nous devons demeurer solidaires face à cette évolution, dans nos analyses, dans nos réponses.

Nos analyses doivent au moins converger, me semble-t-il, sur la réalité des transformations entreprises par le Président Gorbatchev, celle des obstacles qu'il rencontre, et sur la profondeur des mouvements qui agitent les sociétés de ces pays. La faillite de l'idéologie, le souci de retrouver la mémoire historique, la libération du verbe, le goût de la réforme, l'espérance du pluralisme, s'affirment de toutes parts, et même si la rigidité des pouvoirs prive ce jaillissement de traduction politique immédiate, il y a là une éclosion qui appelle notre attention, notre présence, notre action.

Quelles dimensions faut-il donner à notre réponse ? Restons d'abord, je l'ai dit à propos du désarmement, vigilants sur notre sécurité. Parlons clairement sur les droits de l'homme. Britanniques et Français ont su le faire, au fil des événements et des rencontres. Le Président de la République, qui avait prononcé au Kremlin le nom de Sakharov, alors que celui-ci était toujours en exil, s'est exprimé sur ce thème à Prague en décembre dernier, alors que Walesa et Sakharov prenaient le chemin de Paris pour participer à la commémoration du 40ème anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Mme THATCHER a plaidé à Varsovie, avec éclat, pour la reconnaissance de Solidarité. Et ce ne sont que des exemples.

Le témoignage que nous apportons, au-delà des barrières artificielles qui traversent l'Europe en insultant son histoire, nous en mesurons toute la valeur quand nous ressentons l'attente des citoyens de l'Est, particulièrement les jeunes, les étudiants, les chercheurs, les réformateurs, pour qui l'Europe exerce une formidable attraction. Ne les décevons pas. Les relations culturelles, les échanges de jeunes, la circulation des écrits, la diffusion des produits audiovisuels, doivent concrétiser l'existence d'un fonds commun de civilisation qui unit l'Europe entière, et qui autorise à rêver la fin des blocs.

Nous devons aussi assurer une présence économique appropriée à ce contexte. S'il faut relancer les échanges, et l'on constate que nos systèmes bancaires s'y prêtent, il faut aussi développer de nouvelles formes de coopération, réhabilitation industrielle, échanges avec les secteurs coopératif et privé, formation à la gestion qui peuvent accompagner la réforme des structures économiques de ces pays.

Bref, il faut progresser dans l'esprit de la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe (CSCE), qui vient d'enregistrer de nouveaux progrès à Vienne, pour surmonter les effets de la politique des blocs, mais sans accepter, il faut le rappeler, de payer un prix politique. A cet égard, la Grande-Bretagne et la France partagent une responsabilité particulière. La construction européenne conduite par la Communauté ne doit pas être affaiblie par l'anticipation prématurée d'un espace de coopération pacifié englobant toute l'Europe. La gestion des équilibres issus de la seconde guerre mondiale exige une Europe de l'Ouest sûre d'elle-même : nous en sommes les garants.

IV. L'EUROPE, POUR PRENDRE NOS RESPONSABILITES DANS LE MONDE :

Chacun dans son contexte national, nos deux pays sont affectés ou concernés, dans leurs intérêts ou dans leurs valeurs, à l'intérieur ou à l'extérieur de leurs frontières, par des problèmes qui ne peuvent trouver de solution qu'à l'échelle mondiale.

Je pense notamment à l'insécurité créée par les conflits et à leurs répercussions terroristes, l'instabilité économique internationale, l'avenir des rapports entre le Nord et le Sud, les menaces qui pèsent sur l'environnement.

Nos intérêts immédiats, nos philosophies globales, ne coïncident pas toujours, mais nos visées ultimes ne se rejoignent-elles pas ? Dans le discours qu'elle a prononcé à Bruges, votre Premier Ministre a défini l'esprit qui, selon elle, caractérise les grands idéaux qui ont pris naissance en Europe, et l'apport déterminant de votre pays, "bastion de la liberté", à l'émergence d'une Europe affranchie de la barbarie. Comment ne pas saluer la vision qu'elle a proposée, en parlant du droit, de la loi, et de la liberté individuelle, comme patrimoine commun des Européens ?

Puisque la Grande-Bretagne et la France sont, en Europe, les deux puissances, membres permanents du Conseil de Sécurité, ayant des intérêts mondiaux, qui peuvent le mieux agir, en tous lieux, en faveur de la paix et de la coopération internationale, il faut qu'elles s'emploient de concert à faire entendre plus fortement le message de l'Europe.

Je pense à la solution des grands conflits : le Proche-Orient, où il faut affirmer le rôle modérateur de l'Europe, capable de faire écho à la voix de la raison ; le conflit entre l'Iran et l'Irak, où le Conseil de Sécurité a su affirmer ses responsabilités, et qui a conduit nos deux pays à mener conjointement des opérations de déminage. Et je pourrais citer bien d'autres crises, dont les protagonistes, sans toujours l'avouer, attendent souvent de l'Europe une intercession décisive, parce qu'ils ont été pris au piège de la politique des blocs.

L'oeuvre accomplie par le Secrétaire Général des Nations-Unies, le renouveau des médiations internationales, ne peuvent que nous encourager à développer ici notre rôle, notre mission.

Je pense aussi à la nécessité de retrouver une régulation économique mondiale, permettant de stabiliser les flux financiers et de retrouver la croissance. En particulier, les déséquilibres entre le Nord et le Sud, aussi choquants pour notre sens de la dignité humaine que dommageables pour l'économie mondiale, et périlleux pour l'avenir de l'humanité, exigent des efforts immédiats. En s'associant à la Convention de Lomé, dont le renouvellement prochain doit retenir toute notre attention, la Grande-Bretagne participe avec la France à une action rigoureusement indispensable à la survie de l'Afrique.

Je pense enfin à d'autres problèmes globaux, (parmi lesquels je citerai l'environnement. L'importance que nos deux pays attachent à cette question, les initiatives prises des deux côtés, déboucheront, j'en suis sûr, sur des actions communes.

V. CONCLUSION :

L'Europe, je voudrais le souligner en concluant, est porteuse d'un modèle spécifique, car elle conjugue un niveau élevé de prospérité économique, une organisation politique fondée sur la démocratie et le respect des droits de l'homme, et enfin un système développé de protection sociale.

Aujourd'hui, partout dans le monde, on se tourne de plus en plus vers l'Europe, on aspire à suivre son modèle. Le système soviétique a fait la preuve de son incapacité à assurer le développement économique ; les dictatures s'essouffent ; la croissance capitaliste sans contrôle a engendré dans certains pays la tension et la violence.

S'il y a, dès lors, une attente d'Europe, c'est notre chance historique, et il faut la saisir avant le tournant du siècle. Et cela vaut spécialement pour nous, Grande-Bretagne et France, qui gardons, quelle que soit aujourd'hui notre puissance, une part de rayonnement universel.

Pour ce faire, et c'est le sens de mon propos, il faut donner davantage d'ambition à l'Europe, et si elle signifie plus d'ambition, elle soulèvera moins de querelles.

La coopération franco-britannique peut y trouver un nouvel horizon. Croyez-moi, cette coopération n'est pas secondaire dans notre esprit, même si elle n'est pas toujours la plus voyante. Entre nos deux pays, la connaissance mutuelle, par la circulation des jeunes, par l'influence des modes de vie, par les souvenirs propres à chaque génération, est depuis longtemps très vivace. Nous posons des câbles, nous creusons un tunnel, mais il y a longtemps que l'amitié a franchi le "Channel" sur les ailes du vent, et c'est aussi comme cela que l'Europe se construit.